

MOT DU MAIRE

**NORMAND
DYOTTE**

candiac.ca



COVID-19
CORONAVIRUS



25 MARS 2020

Chers Candiacois,

Voilà déjà plusieurs jours que des mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19 ont été mises en place. J'aimerais d'abord féliciter les citoyens de Candiac qui prennent la situation au sérieux. J'insiste sur l'importance pour tous de respecter les consignes émises par les gouvernements et la Direction de la santé publique. La distanciation sociale est primordiale. Donc, pas de rassemblement dans les parcs, ni dans les rues ! Tel un héros, pensez aux vies que vous pouvez sauver.

Bien que les conséquences personnelles soient différentes selon la réalité de chaque individu, celles collectives demeurent non négligeables. C'est un travail d'équipe qui dépend de l'implication de chacun d'entre nous. C'est ensemble, en restant chez soi, que nous participerons à aplatir la courbe de nouveaux cas de COVID-19. Pour reprendre les mots du premier ministre Legault, restons chez nous. C'est l'ultime devoir de chaque citoyen pour le moment. Plus nous respecterons cette directive, plus nous sortirons de cette crise rapidement.

Le Québec est en pause jusqu'au 13 avril. Outre l'organisation municipale en sécurité civile (OMSC), seuls les services essentiels comme l'usine de filtration d'eau potable, l'entretien de la voirie en cas d'urgence, les collectes, la sécurité incendie et la présence policière sont maintenus sur notre territoire. En conformité avec cette pause exigée par le gouvernement, la Ville doit ralentir ses services à la population à statut non essentiel. Nous sommes donc malheureusement dans l'impossibilité de répondre aux demandes qui sont non prioritaires. Je vous remercie à l'avance pour votre compréhension.

D'autre part, comme la situation sera difficile économiquement pour tous, afin d'accommoder les citoyens, le conseil municipal a pris la décision de reporter la date d'échéance du deuxième paiement des taxes municipales au 6 août 2020. En espérant que ce sursis de deux mois donnera un coup de pouce à ceux qui en auront besoin.

Sur une autre note, nous nous soucions particulièrement des personnes âgées en isolement. Afin de leur venir en aide, nous travaillons actuellement à déployer une équipe d'employés qui, de leur foyer, appelleront les personnes âgées sur notre territoire dans le but de s'assurer que leurs besoins essentiels sont comblés.

Par ailleurs, chaque jour, nous prenons une série de mesures qui visent à réduire davantage les risques de contamination. Citons en exemple les plus récentes actions : la fermeture des modules de jeux et du wifi dans les parcs, la fermeture de la chute à documents à la bibliothèque, l'annulation des activités de loisirs pour la saison actuelle et le report des inscriptions au camp de jour. Afin que vous puissiez être informés des prochaines mesures mises en œuvre par la Municipalité, je profite de cette tribune pour vous inviter à suivre notre page Facebook, à vous inscrire à notre système d'alerte en temps réel, le candiacendirect.ca, ou tout simplement à consulter l'onglet Coronavirus (COVID-19) de notre site Web.

En terminant, n'oublions pas de remercier, chaque fois que l'opportunité se présente, les employés de première ligne dans cette période difficile. Ces gens font tous les efforts pour nous garder en santé. Rendons-leur la pareille en demeurant chez nous.

Merci,

Le maire
Normand Dyotte